

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 15 DECEMBRE 2020

A 20h00, la Présidente, Madame Anja SKRIVERVIK, ouvre la séance. Elle remercie les personnes présentes d'être venues suite aux convocations publiées dans le "Bulletin des avis officiels" et affichées au pilier public.

Comme l'ordre du jour n'est pas contesté, il sera suivi tel quel.

Une minute de silence est observée en mémoire de Mesdames MINGARD Andrée, CORSET Jeanne-Marie, CHAPUIS Heidi et MAYOR Myriam.

1. APPEL

41 membres sont présents sur 69, 8 sont excusés.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 18 JUIN 2020

Le procès-verbal est adopté tel quel, à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Il n'y a pas de nouvelles assermentations.

4. PREAVIS MUNICIPAL N° 05/2020 - SUR LE BUDGET 2021 - RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION – DEBAT ET DECISION

Monsieur Olivier PONCET, Syndic, énumère les différents postes du budget en donnant toutes les précisions nécessaires y relatives.

Il y a une petite erreur à modifier sur le préavis dans les amortissements annoncés. Toutes les explications nécessaires sont données par Monsieur Olivier PONCET.

Monsieur Sacha CLEMENT, président de la Commission de Gestion, prend la parole et lit le rapport de ladite commission, lequel propose aux membres du Conseil Général d'accepter le Budget 2021 tel que présenté avec une perte de Fr 20'638.13

Comme il n'y a pas d'intervention, l'assemblée est invitée à voter.

Le Conseil Général de la commune de Champvent, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, approuve le Budget 2021 tel que présenté avec une perte de Frs : 20'638.13, à l'unanimité.

L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.

5. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL

Madame Anja SKRIVERVIK, Présidente du Conseil, demande à chacun de bien vouloir sensibiliser les membres de son entourage afin de remplir correctement la carte de vote. En effet, le bureau du Conseil a constaté lors des dernières votations des échanges de carte de vote entre conjoints.

Madame Anja SKRIVERVIK présente ensuite à l'aide de slides, les prochaines échéances en termes d'élections communales.

Madame Anja SRIVERVIK transmet également quelques renseignements quant aux tâches explicites du Conseil Général et de la Municipalité.

Le Conseil Général de la commune représente l'organe législatif de la commune. Il décide de tous les règlements communaux, de l'adoption du budget, de l'approbation des comptes et des investissements, du taux d'imposition, des taxes diverses.

Toute personne qui est un électeur communal est en droit de se faire assermenter pour le Conseil Général (2 séances par année) en début de législature. Il peut également se faire assermenter en début de chaque séance du Conseil.

La Municipalité est en charge de tout ce qui n'est pas explicitement du ressort du Conseil ainsi que des développements futurs. Les 5 membres sont élus et se réunissent 1 fois par semaine, s'ajoutent les heures en lien avec les différents dicastères.

Le 7 janvier à 19h15 il y aura une assemblée de Commune pour préparer les futures élections communales. Toute la population est invitée à cette occasion afin d'être informée de façon claire et précise.

Il est important que les citoyens de Champvent soient présents le 7 mars 2021 s'ils souhaitent s'investir dans l'élection de la Municipalité. Madame Anja SRIVERVIK donne toutes informations utiles afin de se présenter aux futures élections communales.

Le 25 mars 2021 aura lieu l'installation des autorités communales par le Préfet.

Le Conseil Général du mois de juin aura lieu sous l'égide de la législature actuelle.

La prochaine législature commencera dès le 1^{er} juillet 2021.

Il n'y a pas de question particulière.

Madame Anja SRIVERVIK remercie chaleureusement la Commission de Gestion et les membres de la Municipalité pour leur travail de qualité et leur investissement pour le bien-être de chacun.

Madame la Présidente remercie également toutes les Commissions ad hoc qui ont œuvrés cette année.

6. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur José LAMBELET présente une année tranquille au niveau de ses dicastères.

Il y a un nouveau locataire au Collège. Il n'y a pas d'autre information au niveau des bâtiments communaux. La situation est identique pour les cimetières et les terrains de sports.

Le projet du Battoir est en cours et sera abordé par Monsieur Olivier PONCET.

Madame Nadia BURGAT demande où en est l'aménagement en lien avec le projet VTT. Monsieur José LAMBELET précise que la dispense d'enquête devrait se faire en début d'année et le projet avance tranquillement, notamment en lien avec la situation de pandémie.

Monsieur Nicolas PERRET prend la parole pour parler de ses dicastères.

Dans le courant de l'automne le SDIS a fait une demande de consultation auprès des communes membres, pour valider ses statuts actuellement en révision. Une commission a été nommée et a rédigé un rapport qui a été transmis dernièrement. Il y avait six points importants de changement par rapport aux anciens statuts.

Notamment un point est âprement discuté : la ville d'Yverdon a actuellement au niveau du CODIR une majorité de 4 sièges. A cause de cette majorité acquise, la Ville d'Yverdon mettait Frs : 10.- de plus par habitant de subventions que toutes les autres communes. A ce jour, la Ville est d'accord de ne conserver que 3 sièges au CODIR et en contrepartie elle renonce à payer les Frs : 10.- supplémentaires. Ce qui représente pour toutes les autres communes du SDIS une hausse de charges de Frs: 5.80 par habitant.

Le SDIS reviendra auprès de chaque commune afin de discuter point par point de ce qui a été relevé dans les rapports des commissions. Les statuts doivent être acceptés en bloc.

L'AIVB a continué ses travaux durant l'été et le réservoir de la montagne est opérationnel. Le système de filtration de l'eau va être mis en route. Cela prend du temps et sera fait durant les Fêtes en mode léger afin de bien maîtriser les différentes étapes.

Dans le courant du mois de janvier, la production d'eau sera lancée officiellement depuis le réservoir de la montagne.

La définition des zones de protection au Prés-Doux est en cours. Des essais vont encore avoir lieu dans le courant du mois de janvier. Les bornes hydrantes vont devoir être ouvertes afin d'évacuer le surplus d'eau qui ne peut être absorbé par le trop-plein du Prés-Doux.

Madame Anne-Marie PINARD demande si le réservoir spécifique pour Champvent est toujours d'actualité. Réponse positive de Monsieur Nicolas PERRET qui précise que ces travaux sont liés avec la détermination des zones de protection.

Monsieur Sacha CLEMENT demande quelle est la qualité de l'eau actuellement, notamment en lien avec le chlorothalonil.

Monsieur Nicolas PERRET explique que Vuiteboeuf est en dessous de la norme (0.1 microgramme par litre d'eau ; ce qui représente 4 gouttes dans une piscine olympique) puisque le chiffre pour ce village est de 0.05 microgramme par litre.

Au Pré-Doux le chiffre est de 0.2 microgramme par litre d'eau. Et toute l'eau qui arrive depuis Baulmes (réservoir de la Montagne) est exempte de chlorothalonil.

La volonté du comité de Direction est donc de mélanger les eaux du Pré Doux et de la Montagne afin de respecter les directives du Canton qui est de 0.1 microgramme par litre d'eau. L'apport serait effectué dans des proportions de 50/50. Notre commune a la chance d'avoir plusieurs sources d'approvisionnement ce qui permet de faire des mélanges. Les communes qui ont un seul approvisionnement ne peuvent agir de la sorte.

Monsieur Julien GERBEX demande s'il est prévu d'installer une station de filtration à Prés-Doux. Réponse positive de Monsieur Nicolas PERRET.

Madame Alice GLAUSER demande si les travaux actuels de la SAGENORD impactent également la Commune. Monsieur Nicolas PERRET précise que ces travaux sont effectivement en lien avec l'alimentation en eau par l'AIVB, de la place d'armes et du village de Chamblon. A terme, l'AIVB va entrer dans la SAGENORD. Ceci devrait être fait dans le courant du printemps.

Monsieur Cyril URFER prend la parole et mentionne que tout va bien au niveau de l'épuration. À la suite des travaux de la route principale, des cailloux et du gravier se sont retrouvés dans les conduites et celles-ci se sont bouchées. Heureusement, il n'y a pas eu de dégâts sur les machines de la STEP.

Le pic de production des déchets ménagers du printemps en lien avec le confinement s'est régularisé. Le port du masque est toujours en vigueur dans les déchetteries.

L'augmentation de la taxe pondérale, décidée lors du dernier Conseil est reportée d'une année. Il y a eu un vice de procédure. L'accord de Monsieur Prix aurait dû être demandé avant la soumission au membres du Conseil Général.

Le projet PGA est en consultation auprès du Canton. Pour le moment, il n'y a pas de nouvelles fraîches.

Il y a beaucoup de constructions en cours actuellement sur la Commune.

Madame Eliane PINARD annonce que la situation au niveau des forêts s'est un petit peu calmée, il y a eu moins de dégâts causés par des intempéries ou le bostrych que sur la première partie de l'année. Cette année 2020 il y a eu seulement 55 m³ de chablis. Espérons que cela perdure pour 2021.

Des martelages ont eu lieu au Bois Bourgeois pour 210 m³. La coupe sera faite en début d'année 2021.

Au niveau des soins cultureux, comme il y a eu beaucoup de coupe cela implique également beaucoup de plantations de chênes au Bois Bourgeois, à la Chane et au Côteau. Une reconstitution de la forêt est prévue dans la forêt d'Essert ; au Côteau également.

Madame Eliane PINARD donne des précisions quant aux routes et mentionne que les travaux sur la Grande Rue se sont bien passés. Les canalisations ont pu être changées et la route recouverte d'une première couche de goudron. Le bitume final sera posé au printemps.

La déviation a bien fonctionné tout en générant de multiples inconvénients et Madame Eliane PINARD remercie les habitants pour leur patience. Un trottoir a été installé sur la Grande Rue ce qui permet une circulation plus douce et plus sûre pour les piétons.

Concernant l'éclairage public, Madame Eliane PINARD précise qu'un mat électrique va passer en souterrain et être remplacé par un nouveau candélabre en face de l'ancienne laiterie.

Madame Eliane PINARD demande aux propriétaires concernés de bien dégager les abords le long des routes afin qu'en cas d'intempéries, cela ne génère pas de dangers supplémentaires.

Concernant les écoles, Madame Eliane PINARD précise que tous les camps sont annulés jusqu'à l'été en lien avec la pandémie actuelle. Cela est remplacé par trois jours de sorties extra-scolaires.

Madame Eliane PINARD remercie toute l'équipe en place à l'UAPE pour leur excellent travail et la bonne collaboration avec la commune.

Monsieur Olivier PONCET s'exprime quant au défibrillateur à l'entrée du Bâtiment communal. Dès que possible, une séance d'information aura lieu. L'appareil explique pas à pas comment l'utiliser en cas de besoin. Une borne GPS est

intégrée et permet donc de localiser la personne blessée.

Monsieur Olivier PONCET donne des précisions au sujet du Groupe de Travail sur les travaux de la future Grande salle du Battoir.

Madame Eliane PINARD et Messieurs Cyril URFER et Olivier PONCET représentent la Municipalité au sein de ce groupe de travail.

Le Conseil Général est représenté par Madame Jessica DECRAUSAZ et Messieurs Sacha CLEMENT, Jacky SCHLAEFFLI, Etienne MAYOR, Gilles WARPELIN, Bernard RUPPNER et Jean-Louis DUCRET.

Différents thèmes ont été abordés mais pas aussi vite que prévu à cause de la pandémie :

- ✓ Avenir des bâtiments existants, notamment la grande salle
- ✓ Besoin des sociétés locales
- ✓ Visites des locaux de la commune
- ✓ Dimensions de la future salle éventuelle
- ✓ Problématique de la place nécessaire aux bus pour effectuer leur demi-tour
- ✓ Les parkings
- ✓ Organisation de la déchetterie
- ✓ Vestiaires et buvette

Le groupe de travail doit continuer ses séances et produire un rapport qui sera présenté lors du prochain Conseil afin de demander un crédit d'étude ou l'abandon du projet.

Il n'y aura pas de fondue communale, ni de gâteau au fromage après le Conseil de ce soir, en lien avec le COVID.

Monsieur Olivier PONCET remercie tous les membres de la municipalité, ainsi que le bureau communal au complet. Il remercie également les gens qui ont œuvrés pour la commune durant l'année 2020 pour leur disponibilité et leur travail intense ces derniers mois. Il souhaite à tous une excellente santé pour l'année à venir et espère que chacun retrouve un peu de sérénité dans ces temps particuliers.

Madame Mireille MAYOR demande si l'espace autour du Battoir sera vraiment suffisant pour tout ce qui est en cours de réflexion. Monsieur Olivier PONCET explique qu'une partie de cette place est en zone village et l'autre est en zone agricole. Dans le PGA en cours de validation au Canton, il est demandé de modifier une parcelle en zone d'utilité publique. Mais c'est une démarche très difficile de dézoner une zone agricole et la commune attend également l'acceptation du PGA afin de se prononcer.

Monsieur Olivier PONCET souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette fin d'année et pour l'année 2021.

9. INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

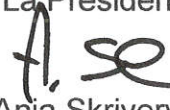
Monsieur Jean-Louis DUCRET demande si dans le cadre des travaux prévus à l'église, la stabilité de la structure a été pensée pour les travaux d'isolation. Réponse positive de Monsieur José LAMBELET.


Monsieur Sacha CLEMENT remercie les sociétés locales qui elles aussi souffrent et les félicite pour leur résilience. Il remercie la population de les soutenir chacun à sa façon.


Madame Anja SKRIVERVIK remercie encore une fois tous les membres du Conseil et de la Municipalité et souhaite à chacun de Belles Fêtes de fin d'année.

Comme il n'y a plus d'intervention, la Secrétaire effectue le contre-appel.

La séance est levée à 21h15

La Présidente

Anja Skrivervik



La Secrétaire

Stéphanie Gavin

